

<b>DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b>
<b>POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS</b>
<b>Conseil syndical n°27 du : 7 octobre 2020</b>
<b>Délibération n° : 2020.019</b>
Page 1 sur 2

**Objet : Appel à projet Écologie Industrielle et Territoriale 2020-2021 du Conseil Régional PACA et de l'ADEME**

Par suite d'une convocation en date du 29 septembre 2020, les membres composant le Conseil syndical du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras** se sont assemblés en la mairie de Vallouise-Pelvoux le 07 octobre 2020 sous la Présidence de Monsieur Pierre LEROY, Président du **Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (Art.L-2121.7 à L-2121.28).

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Étaient présents, absents, excusés, ou représentés :

Titulaires		Suppléants	
<b>Communauté de communes du Briançonnais – 5 / 5 Voix</b>			
Arnaud MURGIA	<i>Excusé</i>	Éric PEYTHIEU	<i>Absent</i>
Claudine CHRETIEN	<b>Présente</b>	Vincent FAUBERT	<i>Absent</i>
Émilie DESMOULINS	<b>Présente</b>	Gabriel LEON	<i>Présent</i>
Pierre LEROY	<b>Présent</b>	Emeric SALLE	<b>Présent</b>
Jean-Marie REY	<i>Excusé</i>	Marine MICHEL	<b>Présente</b>
<b>Communauté de communes du Guillestrois Queyras – 3 / 4 voix</b>			
Dominique MOULIN	<b>Présent</b>	Guillaume DEJY	<b>Présent</b>
Michel MOURONT	<b>Présent</b>	Michel MOUTTE	<i>Absent</i>
Mathieu ANTOINE	<i>Excusé</i>	Maxime BERARD	<i>Excusé</i>
Hervé WADIER	<i>Excusé</i>	Valérie GARCIN EYMEOUD	<i>Absente</i>
<b>Communauté de communes du Pays des Écrins – 1 / 2 voix</b>			
Cyrille DRUJON D'ASTROS	<i>Absent</i>	Marie BAILLARD	<i>Absente</i>
Alice PRUD'HOMME	<b>Présente</b>	Patrick VIGNE	<i>Absent</i>

\*\*\*

**Vu**

Le Contrat de Transition Écologique et Solidaire dont l'économie circulaire est une des orientations principales ;

L'appel à projet conjoint Conseil Régional PACA et ADEME intitulé « Écologie Industrielle et Territoriale – EIT 2020-2021 » ;

L'avis du bureau du 2 septembre 2020.

#### CONSIDERANT

Que le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras s'est engagé dans le déploiement de l'économie circulaire via la mise en place d'une animation territoriale dédiée dans le cadre du Contrat de Transition Écologique et Solidaire ;

Que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras souhaite encourager les mutualisations et les synergies de substitution entre acteurs économiques dans un triple objectif économique, environnemental et social ;

Que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras est le territoire idoine pour coordonner et animer une démarche d'écologie industrielle et territoriale ;





<b>DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES ARRONDISSEMENT DE BRIANCON</b>
<b>POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU BRIANCONNAIS, DES ECRINS, DU GUILLESTROIS ET DU QUEYRAS</b>
<b>Conseil syndical n°27 du : 7 octobre 2020</b>
<b>Délibération n° : 2020.019</b>
Page 2 sur 2

**Objet : Appel à projet Écologie Industrielle et Territoriale 2020-2021 du Conseil Régional PACA et de l'ADEME**

Que les territoires porteurs d'un Contrat de Transition Écologique sont prioritaires et encouragés à s'engager dans une démarche d'écologie industrielle et territoriale.

**APRES EN AVOIR DELIBERE ET VOTE PAR :**

Nombre de membres en exercice	11	Nombre de suffrages	9
Nombre de membres présents	9	Nombres de membres représentés	0
Nombre de suffrages exprimés		9	
Pour	9	Contre	0
		Abstention	0

**LE CONSEIL SYNDICAL**

Décide que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras se positionne favorablement au volet 1 de l'appel à projet « Écologie Industrielle et Territoriale » ;

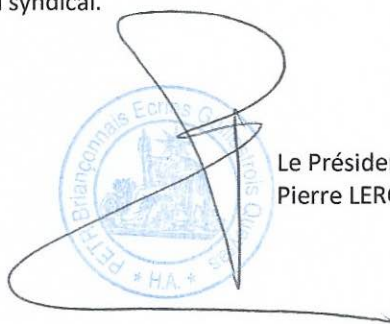
Décide que le PETR du Briançonnais, des Écrins, du Guillestrois et du Queyras élabore une réponse à cet appel à projet et dépose une note de candidature avant le 1<sup>er</sup> février 2021, date de clôture de l'appel,

Décide qu'en cas de sélection soit déposé un dossier de demande de subvention afin de réaliser le diagnostic et la préfiguration de la démarche sur l'année 2021 par le biais d'un stagiaire et cela en lien avec les services des EPCI et les programmes déjà en cours sur le territoire ;

Autorise le président à signer tous actes, documents en lien avec cette action.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil syndical.

  
Le Président,  
Pierre LEROY

